

RECOMMANDATIONS EDJEP - COMMISSION SPÉCIALE LAURENT**Impliquer les jeunes à toutes les étapes****Long-terme****1- JESSICA: CRÉATION D'UN OFFICE DES JEUNES SUIVIS PAR LA DPJ****Regroupant intervenants, chercheurs, jeunes et familles.****Conseiller la “gouvernance” de la DPJ à partir des résultats de recherche, expériences et expertises, favoriser la recherche et la diffusion des connaissances, surtout les recherches participatives avec Comité de jeunes**

(similaire à l'Office des personnes handicapées du Québec) - Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale.

ayant pour fonction de :

- **conduire** des travaux d'évaluation et de recherche sur la participation sociale des jeunes placés ou ayant vécu un placement au Québec donnant lieu à des recommandations basées sur l'analyse de données fiables, évaluer des projets innovants;
- **conseiller** le gouvernement, les ministères, les organismes publics et privés ainsi que les municipalités sur toute initiative publique pouvant avoir un impact sur la participation sociale des jeunes placés ou ayant vécu un placement;
- **concerter** les partenaires et **collaborer** avec les organisations concernées dans la recherche de solutions efficaces et applicables pour réduire les obstacles à la participation sociale des jeunes placés ou ayant vécu un placement;
- **offrir** des services directs aux jeunes placés ou ayant vécu un placement, à leur famille et leurs proches.
- **Documenter** les situations des personnes et l'impact des interventions
- **Promouvoir** l'identification de solution et l'adoption d'intervention cohérente en réponse aux besoins

Le conseil d'administration de l'Office est composé de 16 membres ayant le droit de vote. Ces membres proviennent de divers horizons de la société civile. Par exemple, ils sont des jeunes, des parents et des proches de personnes placés, des représentants choisis après consultation auprès du monde syndical, du monde patronal, des ordres professionnels et du mouvement d'action communautaire autonome des jeunes

2- ÉMILIE: CONDUIRE UNE VÉRITABLE POLITIQUE DE SENSIBILISATION pour expliquer les missions, les métiers et le coeur de l'aide éducative afin de démystifier la DPJ. L'aide psychosociale doit être perçue comme un soutien, un accompagnement, une réponse à un besoin. Elle ne doit pas être perçue comme autoritaire/pouvoir. Encourager les gens à devenir famille d'accueil (vu la pénurie actuelle)

3- JESSICA: DIVERSIFIER ET INDIVIDUALISER LES INTERVENTIONS ET LES PLANS D'ACTION

Encourager les « approches globale/holistiques », les pratiques sensibles aux traumatismes complexes, la reconnaissance et l'application des droits des jeunes placés. LIMITER LA DOMINATION DES LOGIQUES FINANCIÈRES ET COMPTABLES EN DPJ, TROP CONCENTRÉ SUR LES COMPORTEMENTS ET PAS ASSEZ SUR L'HISTOIRE DES JEUNES

LOI: Mieux définir le principe de l'intérêt de l'enfant (trop subjectif)

4- MARCELLE: RENFORCER LA COHÉRENCE DU PARCOURS EN DPJ.

Soutenir un vrai travail partenarial multisectoriel autour du parcours et de l'histoire de chaque jeune. Limiter les déplacements et rupture d'accueil. Assurer un **intervenant pivot** responsable de l'évaluation (sociogénogramme), l'élaboration, l'application d'un **plan de service** cohérent, l'accompagnement du jeune et le travail en réseau (école, travail, justice, famille, santé, communautaire, etc)

5- ÉMILIE + JESSICA: MODIFIER EN PROFONDEUR LES CONDITIONS DE VIE EN CENTRE DE RÉADAPTATION. Ouverture, intimité, contrainte.

Offrir des milieux de vie normatif, améliorer les conditions de placement, le fonctionnement des centres de réadaptation, et la position de domination du système.

Mesure de contrôle, isolement abusif (de groupe), services psychologique et évaluation automatique lors de l'utilisation de l'isolement.

6- ÉMILIE + MARCELLE: ENCOURAGER L'ENGAGEMENT CITOYEN DES JEUNES PLACÉS, RECONNAÎTRE ET PROTÉGER LA DIVERSITÉ DES JEUNES

Favoriser l'épanouissement des jeunes et l'intégration sociale, soutenir le

projet de vie des jeunes en encourageant la connaissance de soi, le pouvoir d'agir et l'implication citoyenne tout en permettant des bifurcations, des changements de projet et leur donner du temps pour expérimenter.

Marcelle: Ne pas instrumentaliser les jeunes racisés, le problème de surreprésentation des populations noires et autochtones doit être pris en charge dans des politiques antiracistes en prenant en considérant les voix des concernés avec respect, dignité. Les politiques de profilages raciales, et les mesures de sur-criminalisation doivent avoir des conséquences. Il faut prendre des mesures réparationnistes à tous les niveaux, financiers, sociales et systèmes

7- MARCELLE: DÉVELOPPER DES RESSOURCES DE PLACEMENT INCLUSIVE EN APPARTEMENTS

Offrir des appartements sociaux pour les jeunes en difficulté, avoir une approche de réduction de méfaits, anti-oppressive, et connecter les organismes communautaires qui sont déjà en fonctionnement dans la prévention de l'itinérance.

Donner des logements qui redonne espoir, qui aident les jeunes à se mettre sur pied et construire au plein de leur potentiel en tant que jeunes ex-placés en guérison, et non pas des jeunes ex-placés brisés par le système et les conséquemment la vie.

Court-terme

8- JESSICA: METTRE L'ACCENT SUR LE TRAVAIL AVEC LES FAMILLES POUR LIMITER LES PLACEMENTS; FAVORISER LES ACCUEILS TEMPORAIRES

Offrir des ateliers de consolidation familiale "thérapie/médiation familiale", supporter les parents et leur offrir des périodes de répit, offrir des centres d'hébergement pour les jeunes familles et les parents monoparentales

9- ÉMILIE + JESSICA: INSTAURER DES COMITÉS AVISEURS DE JEUNES AU PLAN LOCAL ET PROVINCIAL

Pour soutenir l'innovation de la DPJ, valoriser la **participation des jeunes** aux missions de la dpj, faire évoluer les pratiques (focus groupe, consultation, recherche-action, etc.) et **encourager le développement du pouvoir d'agir** en variant les supports pour échanger avec les jeunes (ex. photovoix, documentaire, livre, etc) et **soutenir financièrement la participation des jeunes**
ATTENTION À GARDER UN LIEN AVEC LES JEUNES LES PLUS DÉFAVORISÉS ET LES PLUS EN DIFFICULTÉ DANS LES COLLECTIFS DE JEUNES; REPRÉSENTATIVITÉ;

NE PAS SE COUPER DE LA RÉALITÉ

Projet concret à venir: Livre des droits des jeunes placés en partenariat avec Coup d'éclats (projet Porte-voix), la CDPDJ, ADAJ et CARE Jeunesse

10- MARCELLE: ASSURER LA GRATUITÉ DES ÉTUDES ET DE L'AIDE FINANCIÈRE POUR LES FRAIS DE SUBSISTANCE AUX JEUNES

Approche Réparationniste: Certains systèmes ont un programme **effacement de dettes** pour les jeunes qui ont fait partie du système de la protection de la jeunesse (student loan forgiveness), ou des programmes de subvention et gratuité scolaire tout au long du parcours scolaire, des études secondaires, collégiales, universitaires jusqu'au doctorat.

Soutenir l'éducation et l'accès à l'emploi des jeunes placés, **faire connaître** les programmes d'aide, les opportunités et les **programmes d'insertion socioprofessionnel**.

11- MARCELLE: EXTENDED CARE, REPOUSSER L'ÂGE LIMITE POUR BÉNÉFICIER DU SOUTIEN DE LA DPJ JUSQU'À 25 ANS EN CAS DE BESOIN.

Améliorer le soutien à la vie adulte en développant les projets innovants comme DAVA, PQJ ET ASPIRE, en créant un parcours d'autonomie à partir de 15/16ans en élaborant un **plan de transition** jusqu'à 25-29 ans, faire des liens avec les organismes communautaires et offrir des ateliers personnalisés aux besoins des jeunes, faire venir les professionnels de la société civile au sein des structures (conseillers bancaires, assurance, organisme de prévention, etc.)

Des organismes internationales comme SOS village d'enfants, soutenu par la déclaration des droits de l'enfant l'ONU

12- MARCELLE: SOUTENIR ET DÉVELOPPER LES LIENS ENTRE JEUNES PLACÉS, ENVIRONNEMENT ET COMMUNAUTÉ.

Permettre aux jeunes de développer un réseau social positif/sentiment d'appartenance par l'entremise d'organismes tels que Grands frères grandes sœurs, CARE Jeunesse, le RIQ, MYCASA et Head and Hands, offrir des espaces drop-in/maison de jeunes avec une programmation d'activités, des espaces de discussions et d'entraide entre pairs.

13- ÉMILIE: DÉVELOPPER PLUS D'ALTERNATIVES AUX TRAITEMENTS MÉDICAMENTEUX ET APPROCHES COMPLÉMENTAIRES.

Assurer un support matériel et financier pour permettre un traitement continu et à LONG terme. Exemple: intervention par la nature et l'aventure (IPNA); art-thérapie; musico-thérapie; zoothérapie/chien soutien émotionnel; PNL/hypnose; psychothérapie; EMDR, etc.)

14- JESSICA: MIEUX SOUTENIR LES INTERVENANTS DE LA DPJ, FAVORISER L'INNOVATION ET LES ÉCHANGES DE PRATIQUE

Expérimenter/innover en tenant compte des pratiques déjà en place, repérer les initiatives, les soutenir et les mettre en lien.

Agir sur les obstacles qui nuisent à l'actualisation d'initiatives dans les milieux (ex. enjeux syndicaux, rigidité du milieu de vie, lourdeur administrative, épuisement professionnel, stress, etc.)

Soutenir les intervenants et avoir une intervenante d'évaluation"/SUPERVISEUR qui prendrait aussi ce rôle dans les différentes unités de manière OBJECTIVE

15- ÉMILIE: METTRE EN PLACE UN COMITÉ DE SUIVI DES RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION DANS LAQUELLE SIÉGEAIENT DES JEUNES EX PLACES ET JEUNES PLACÉS.

S'assurer que le rapport sur cette commission ne soit pas tabletté et que les jeunes soient inclus dans processus de suivi des recommandations (s'inspirer de la commission Viens sur les autochtones)

NE PLUS DIRE « CLIENT » ET PLUS LARGEMENT QUELS MOTS CHANGER?

